



## Quatrième conseil d'école – 2017/2018

Mardi 12 juin 2018

Réf : CE 2017-03

Présents :

M. LANGLOIS (Directeur)	Mme CAILLAU (Parent élue),
Mme ALEMAN (Enseignante)	M. LE VOURC'H (Parent élu)
Mme PINON (Enseignante)	Mme VITU (Parent élue)
Mme MARIGNO (Enseignante)	Mme FLANDRE (Parent élue)
M. REYGAZA (Enseignant)	Mme MBALA NTSAMA (Parent élue)
M. PRIEM (Enseignant)	Mme BENASSER (Parent élue)
M. LEDRU (Enseignant)	Mme MAJKA (Parent élue)
Mme BACHIR (Enseignante)	M. ZEMRAK (Parent élu)
Mme MICHEL (Enseignante)	
M. WEYN (Maire).	Mme VAN OVERBECK (Elue municipale)

**Absents excusés :** Mme ALIART, Inspectrice de l'Education Nationale.  
Mme FERREIRA, directrice de l'école maternelle.

### I. Bilan des manifestations et sorties scolaires.

- En mars : CE2/CM1 M. PRIEM, CM1/CM2 – M. REYGAZA, CM2 – Mme MARIGNO : Visite de la station d'épuration de Montataire. Petit regret : la visite n'était pas théâtralisée.
- Jeudi 29 mars : CE2/CM1, M. PRIEM. Spectacle Kant à la faïencerie.
- Vendredi 30 mars : CM1/CM2, Tournoi de football au stade de Villers Saint Paul. Les élèves ont ensuite fait du cécifoot.
- 17 avril : rencontre des classes olympiques au stade de Monchy St Eloi. Le projet sera étendu à plusieurs classes de Villers Saint Paul l'an prochain, en partenariat avec l'ACSO.
- 7 et 11 mai : intervention de Mme LECAS, Croix-Rouge, pour une initiation aux premiers secours, nous la remercions. Des diplômes seront remis aux élèves.
- 14 mai : Challenge Natation pour la classe de CM1/CM2. La classe de CM2 n'a pas pu participer : 7 élèves n'ont pas remis l'autorisation ou ont refusé d'y participer. L'équipe enseignante trouve cela dommage et s'interroge sur les raisons du refus. Visiblement, il n'y a aucun problème particulier. La classe de Mme REYGAZA est arrivée deuxième.
- Du 14 au 18 mai 2018, CE2 (Mme ALEMAN). Classe citoyenneté-urbanité.
- Mardi 15 mai : visite des élèves délégués en mairie. Rencontre de M. WEYN.
- Mardi 22 mai : CP, CE2, CM1/CM2 et CM2 : Sortie au musée de l'air et de l'espace. Bourget. Sortie accessible à tous, même les plus petits.
- Du 11 au 18 juin : Olympiades et challenge athlétisme. Toutes classes.
- 20 juin : Les foulées scolaires.
- 21 juin : fête de la musique au collège pour les classes de CM1/CM2 et CM2.
- 22 juin : Tournoi Tennis de table pour les CM1 et CM2.

### II. Bilan du carnaval

Le carnaval programmé le vendredi 20 avril 2018 s'est déroulé sous une très forte chaleur (+30°) qui a perturbé son bon déroulement. Le cortège a démarré avec 15 minutes de retard environ. Pas de bouteille d'eau au départ de Boudoux, contrairement à ce qui était prévu. Les premières bouteilles d'eau ont été distribuées à Moulin aux élèves de CP. Pas suffisamment d'eau pour ravitailler les autres classes. Un point de ravitaillement en eau était en place à la poste, mais le cortège de Boudoux ne l'a pas vu. Il est envisagé de ravitailler les classes dès le départ pour la prochaine édition. Considérant la chaleur et la fatigue des enfants, M. LANGLOIS a décidé de ne pas poursuivre le cortège commun pour aller directement au point d'arrivée par le sentier des marions : les enfants avaient soif et chaud (pas d'eau depuis le départ pour certains). Rencontre d'un bus du STAC sur le trajet rue Aristide Briand. Au niveau de la Mairie, en attendant que l'école Moulin se vide, certaines classes de Boudoux se trouvaient encore rue Aristide Briand, la circulation a été

réouverte alors que les élèves étaient encore sur la chaussée. Les enseignants ont pris l'initiative de déplacer les élèves sur la place François Mitterrand pour qu'ils soient en sécurité. Manque de place pour assoir les enfants sur l'esplanade et difficulté d'accès avec les adultes, qui malgré les notes distribuées, sont passés avant les enfants. Un lieu fermé comme le stade, le collège ou une cour d'école pour filtrer les classes à l'entrée semble plus approprié. Le retour dans les écoles Boudoux s'est fait en bus avec des difficultés car les chauffeurs ont refusé de faire des navettes sans que les bus soient remplis, un des bus a fait marche arrière rue du Clos Rion avec les enfants à bord : pratique dangereuse et interdite par le code de la route. Le carnaval a un coût total de 4441,68 € pour la commune.

### III. Budget de fonctionnement 2018.

Récapitulatifs des crédits ou dotations affectés à l'école élémentaire :

Coopérative scolaire : 1 420 € (financement des transports lors de sorties scolaires).

Classe de découvertes : 3 000 €, plus achats de 4 glacières : 180 €

Projet potager : 200 €, achat d'outils et bâches.

Fournitures scolaires : 35 € par élèves. 5 040 € - 230 € de dépassement de photocopies.

Crédits supplémentaires pour le renouvellement des manuels scolaires : 1 800 € (plafonné à 70% de la dépense totale – 30 % sont donc à prendre sur les crédits de fournitures scolaires). Si l'équipe enseignante souligne l'effort que représente cette dotation supplémentaire, il est parfois difficile de dégager 30% sur les crédits fournitures pour financer les manuels.

Panneaux de basket : 1 500 €. Robots de programmation informatique : 770 €.

### IV. Travaux

De nombreux travaux ont été réalisés cette année : changement de la robinetterie dans les couloirs, divers travaux de menuiserie, porte coulissante et clefs sur le cabanon de jardin, installation des panneaux de basket. Le traçage des terrains et mise en sécurité de la baie réseau en salle informatique sont déjà prévus. Il est aussi prévu l'automatisation du portail d'entrée avec interphone (sous réserve de l'obtention des subventions). Notons que les problèmes de connexion internet ne sont pas encore réglés et que la fibre n'est pas attendu avant la fin de l'année 2019. À la suite de vols d'eau dans les récupérateurs, une plainte a été déposée et le service technique a installé un nouveau grillage entre l'école et un terrain voisin. Sécurisation aussi des robinets des récupérateurs. Remerciements des équipes municipales pour les travaux réalisés.

M. AFONSO, gagnant du salon des Arts a offert sa sculpture *L'avion* à l'école Constant Boudoux. Elle sera installée et dévoilée à la fin du mois de juin.

L'équipe enseignante fait part d'un problème de sécurité : aucune séparation n'existe entre la cour élémentaire et l'accès maternelle. Des élèves peuvent échapper à la surveillance des enseignants pour se retrouver du côté de la maternelle ou derrière le bâtiment. De plus, un mercredi matin, un véhicule d'entretien de la chaudière est entré dans la cour sur le temps de récréation et a fait demi-tour sur l'espace occupé par les enfants. Une demande de sécurisation de la cour de l'école sera transmise à la municipalité.

### V. Effectifs scolaires et rentrée 2018.

A la rentrée 2018, retour aux quatre jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi. De 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30.

CP	⇒	34	M. LANGLOIS présente la probable répartition pour la rentrée 2018 (après concertation avec l'Inspectrice de circonscription) : 2 classes de CP, CP/CE1,
CE1	⇒	26	CE1/CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2.
CE2	⇒	22	Mme BACHIR et Mme MICHEL rejoignent l'équipe à la rentrée de septembre.
CM1	⇒	29	En se basant sur les informations en notre possession, Mme ALEMAN, Mme
CM2	⇒	26	MICHEL, Mme PINON et M. LANGLOIS se chargeront des classes de cycle 2.
		137	

Mme BACHIR, M. PRIEM et M. REYGAZA auront en charge les classes de cycle 3.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle est seule décisionnaire de la répartition des élèves, que si des inscriptions interviennent d'ici la rentrée, il est probable que la répartition et la structure des classes soient modifiées.

La salle 1 accueille actuellement une classe de maternelle. L'équipe enseignante a déjà fait une demande d'installation de vidéoprojecteur à laquelle elle souhaite rajouter une demande de rideaux. Une demande de mobilier (essentiellement tables et chaises) a aussi été effectuée en prévision des effectifs de la rentrée de septembre.

Inquiétudes des parents concernant les dérogations. Réponse de la municipalité : les dernières dérogations sont en signature et arriveront avant la fin de la semaine.

#### VI. Périscolaire.

- Prise en charge des enfants du périscolaire à 16h15. L'équipe enseignante a déjà alerté sur l'organisation de la prise en charge des enfants à 16h15 et avait proposé de déposer les élèves au préau pour éviter les déplacements des agents du périscolaire. Proposition non retenue.

Ces derniers temps, l'équipe enseignante a eu à faire à quelques problèmes : des élèves du périscolaire qui viennent ennuyer les plus petits qui restent en APC ou AE, des retours d'élèves du périscolaire dans les classes et même détérioration des luminaires et plafond du préau. Les agents ne peuvent être à la fois au niveau des classes pour récupérer les inscrits et dans le couloir et le préau pour surveiller ceux déjà pris en charge. Renouvellement de la proposition de début d'année : les enseignants souhaitent passer avec leur classe devant le préau et déposer les élèves inscrits au périscolaire aux agents qui attendraient au niveau du préau.

- Prise en charge des inscrits au périscolaire lors des sorties scolaires avec départ avant 8h35 et retour après 16h15. Il faudra éclaircir l'organisation pour ces situations exceptionnelles.

#### VII. Bilan coopérative scolaire de l'école.

Les comptes seront clôturés au 31 août 2018. A ce jour :

<b>Compte de fonctionnement général au 12/06/2018</b>			
<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
Achats de produits pour cession	-2 073,56 €	Ventes de produits	3 313,58 €
Assurances versées	-35,75 €	Activités éducatives	9 574,07 €
Charges des activités éducatives	-17 672,42 €	Subventions Mairie	4 620,00 €
Cotisations versées à l'OCCE 60	-244,53 €	Autres produits courants	402,00 €
Autres charges courantes	-47,09 €	Participations vol. des familles	1 435,00 €
Charges exceptionnelles	-68,50 €	Produits exceptionnels	242,17 €
<b>Total des charges (A)</b>	<b>-20 141,85 €</b>	<b>Total des produits (B) :</b>	<b>19 586,82 €</b>

**Résultat de l'année 2017-2018 (B-A) (+/-) : -555,03**

Perspective 2018/2019 : réalisation des photos de classe en interne pour réduire les coûts, avec un projet artistique impliquant les élèves.

#### VIII. Projet d'école.

Réécriture du projet d'école pour 2018/2021 autour de 3 axes :

**AXE GENERAL N°1 : Améliorer la compréhension de textes et le vocabulaire**

ROLL, avec 2 modules par période. Prix des incorruptibles (CM2) et prix du p'tit coopérateur OCCE (CP au CM1). ROLL et atelier de vocabulaire. Classe de découvertes thématiques.

**AXE GENERAL N°2 : Améliorer la compréhension et la résolution de problèmes**

Atelier de situation de recherches. Défi-maths OCCE.

**AXE GENERAL N°3 : Améliorer le climat scolaire et parcours sécurisé des élèves**

Conseils d'enfants et élections de délégués. Jeux coopératifs. Café des parents. Remise des livrets (2 fois par an). Liaison GS/CP.

#### IX. Question de parents : Organisation de la classe de découvertes 2019.

M. LANGLOIS rappelle qu'un sondage est passé dans les classes de GS, CP, CE1 et CE2 pour évaluer la possibilité d'organiser un séjour l'an prochain et que ce sondage a été réalisé entre autres à la suite d'une demande des parents lors du dernier conseil d'école. Si certains parents ont pu croire que la répartition des classes dépendrait de ce sondage, l'équipe enseignante rappelle que la répartition se fait selon des critères pédagogiques.

La séance est levée à 19h35.

Le directeur  
Sébastien LANGLOIS